

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de MASCARA
Adresse: RUE ECHAHID DENOUNE ALI, QUARTIER BEKHELLOUF ADDA,
Zone 12, Mascara

AVIS DE CONSULTATION
N° 05/AT/DOT29/SDFS/DAL/SA/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de MASCARA lance un avis de consultation pour: « **Entretien et Réparation des véhicules TYPE RENAULT Algérie Télécom de Mascara** »

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

La présente consultation est destinée aux :

Entreprises justifiant par une attestation établie par RENAULT Algérie que les soumissionnaires appartiennent au réseau RENAULT Algérie ayant des capacités techniques, financières et professionnelles dans le domaine de Réparation et Maintenance des véhicules légers.

Les Fournisseurs intéressés par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de MASCARA
Département Achats et Logistique « Service Achats »
Adresse: RUE ECHAHID DENOUNE ALI, QUARTIER BEKHELLOUF ADDA,
Zone 12, Mascara

Contre le paiement, auprès de la banque BNA MASCARA, d'un montant de **trois mille dinars algériens (3 000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 001.009.200.300.000.082 clé 70

Présentation des offres :

Les Offres doivent être composé d':

- 1- Un Dossier Administratif.**
- 2- Une Offre Technique.**
- 3- Une Offre Financière.**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunications de MASCARA

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : RUE ECHAHID DENOUNE ALI, QUARTIER BEKHELLOUF
ADDA, Zone 12, Mascara

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (045) 72 44 02

AVIS DE CONSULTATION
N° 05/AT/DOT29/SDFS/DAL/SA/2023
(Entretien et Réparation des véhicules TYPE RENAULT Algérie Télécom de Mascara)
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, Algérie Telecom ne sera en aucun cas responsable à ce que l'offre soit égarée ou à ce qu'elle soit ouverte prématurément.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de MASCARA
Adresse: RUE ECHAHID DENOUNE ALI, QUARTIER BEKHELLOUF ADDA,
Zone 12, Mascara

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date limite de dépôt des plis.